

PROTOCOLE DE DISTANCIATION PHYSIQUE ET DE GESTES BARRIERE SPECIFIQUES

Référent Covid-19 : Jérôme Curien – Responsable Sports et Loisirs

Version 1 /décembre 2020

En complément des différentes dispositions réglementaires déjà en vigueur pour l'exploitation, notamment le règlement intérieur, le protocole décrit ci-dessous les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19 afin d'assurer la sécurité du personnel et des utilisateurs de la patinoire de plein air.

DISPOSITIONS GENERALES

- Port du masque obligatoire :
 - o dans tout l'établissement en dehors de la piste de glace ; obligatoire pour les 11 ans et plus, recommandé à partir de 6 ans
 - o sur la piste de glace : port du masque recommandé
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à plusieurs endroits
- Accès à l'établissement interdit aux personnes présentant les symptômes suivants : troubles respiratoires ou digestifs, maux de tête, fièvre
- Affichage à l'entrée des règles d'hygiène de la patinoire, et report dans tous les axes de passage des usagers
- Désinfection régulière en cours de journée des zones de contact, rambarde, matériel ludique, sanitaires.

A L'EXTERIEUR :

- Adaptation de la FMI : 72 personnes au maximum sur une surface de glace de 576 m² soit 8 m² de glace par patineur.
- Rappel des règles de distanciation.
- Port de gants obligatoire – pas de prêts de gants.

GUICHET D'ACCUEIL :

- Marquages au sol permettant de respecter la distanciation sociale dans les files d'attente
- Guichet d'accueil extérieur entièrement vitré avec interphonie, passe-monnaie et paiement sans contact.

LOCATION DES PATINS (intérieure):

- Accès uniquement pour la location des patins.
- Mise en place d'une jauge : 10 personnes au maximum pour une surface de 76 m
- Barrière physique transparente à l'accueil type plexiglass
- Gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée de la banque à patins
- Séparation entre remise et rendu des patins avec organisation des flux afin de minimiser les croisements et favoriser la marche en avant.
- Désinfection systématique des patins et des casques à chaque utilisation
- Désinfection de la banque à patins plusieurs fois par jour
- Fermeture des casiers
- Distributeurs automatiques déplacés en extérieur.

HORAIRES D'OUVERTURE

- Adaptation des horaires d'ouverture avec journées continues afin de favoriser un étalement des flux.

SOINS - SECOURS

- Information du personnel aux protocoles de sauvetage et de secourisme adaptés à la situation selon les recommandations émises par les organismes compétents en la matière.

DISPOSITIONS RELATIVES AU PERSONNEL

L'ensemble du personnel disposera du matériel de protection individuelle (masques, gants, gel hydroalcoolique, produit désinfectant).

Une formation sera assurée pour l'application de ce protocole.